



Canadian Drug Insurance  
Pooling Corporation

Société canadienne de mutualisation  
en assurance médicaments

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour publication immédiate

## LA MUTUALISATION DES COÛTS DE L'INDUSTRIE AIDE À MAINTENIR L'ABORDABILITÉ DES MÉDICAMENTS ONÉREUX MALGRÉ D'IMPORTANTES PRESSIONS INFLATIONNISTES

(Toronto – 20 décembre 2021) – En 2020, le cadre de partage des coûts des médicaments onéreux de la Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments (SCMAM) a couvert près de 28 000 Canadiens et leurs familles dont le coût annuel des médicaments dépasse 10 000 \$.

Bien que seulement 11 nouveaux médicaments biologiques aient été approuvés par Santé Canada en 2019, les sociétés d'assurances membres de la SCMAM ont remboursé des frais associés à 54 nouveaux médicaments onéreux, y compris des médicaments pour maladies rares.

La SCMAM estime qu'environ 174 000 Canadiens font face à des coûts de médicaments élevés, une hausse de 34 p. 100 par rapport à 2016.

« La pandémie de COVID-19 n'a eu pour ainsi dire aucun effet sur les remboursements de médicaments onéreux par la SCMAM, a déclaré Dan Berty, directeur général. En cette période où les défis sont nombreux pour les petites et moyennes entreprises et pour les familles, le cadre de mutualisation de la SCMAM a contribué au maintien des régimes d'assurance médicaments de 14 464 employeurs de taille comparable au Canada. » De conclure M. Berty : « J'espère que les réformes du CEPMB, attendues du gouvernement fédéral depuis longtemps, seront mises en oeuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour aider davantage les employeurs et les employés au chapitre des médicaments onéreux en leur permettant d'économiser des millions de dollars par année. »

### À propos de la SCMAM

Établie par les sociétés d'assurances de personnes du Canada en 2012, la Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments est une entreprise sans but lucratif dont la mission est d'aider à pérenniser les régimes d'assurance médicaments, pour les Canadiens et leurs employeurs, en mettant en commun les réclamations pour les médicaments onéreux fréquemment utilisés qui sont soumises aux régimes d'assurance médicaments entièrement assurés des sociétés d'assurance de personnes du Canada.

Des renseignements supplémentaires sur la mutualisation des coûts des médicaments effectuée par la SCMAM en 2020 sont disponibles dans la [section sur les résultats de la mutualisation](#) sur notre site Web.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :  
Dan Berty, directeur général  
416 359-3139 / [dberty@cdipc-scmam.ca](mailto:dberty@cdipc-scmam.ca)